

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article789>



Mobilisation au lycée de Chevigny

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Echos des établissements de Côte-d'Or -



Publication date: dimanche 6 mars 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les personnels et les parents du lycée de Chevigny se mobilisent contre les conditions de rentrée 2005.

Rentrée 2005 : + 2 élèves ; - 60 heures, dont 50 heures postes.

Conséquences

- suppression de la 1ère année du cycle sportif
- classes de seconde à 34 ou plus, y compris dans les classes accueillant des élèves handicapés (4 sont attendus)
- perte d'options : italien grands débutants, ou math en L, et/ou SES rattrapage en 1^{er} ES
- effectifs pléthoriques dans certains groupes de LV, notamment en espagnol et en anglais
- 5 ou 6 collègues titulaires de leur poste contraints à compléter leur service dans un autre établissement

Votes au CA du 22.02.2005

- contre la structure proposée par le chef d'établissement
- pour la suppression de la 1ère année du cycle sportif (cette année, classe de 16 élèves (s et ES) dédoublée dans la plupart des disciplines sans moyens spécifiques, donc au détriment des autres classes)
- Texte LV voté à l'unanimité (voir document ci-dessous)
- Motion votée à l'unanimité demandant au minimum le maintien de la DHG au niveau de 2004 et l'ouverture d'une classe de seconde.

3.3.2005 : Réunion à l'initiative des parents FCPE pour envisager une action en direction des parents, des élus et de l'opinion publique. Environ 25 personnes sont présentes.

Décisions

- Lettre pétition à tous les parents des lycéens et futurs lycéens
- Lettre à tous les élus et aux associations de parents de jeunes handicapés pour leur demander de soutenir la mobilisation et au rectorat pour demander une audience
- Rassemblement commun lycée et collège et conférence de presse le mardi 15.03 à 7h15 devant les deux établissements (banderoles, panneaux, distribution de tracts, café, gâteaux...)
- A l'issue du rassemblement, constitution d'une délégation (parents et professeurs) pour porter les pétitions au rectorat et renouveler la demande d'audience.
- Suite de la mobilisation dans cadre de la journée "portes ouvertes" du lycée le vendredi 18 mars

Texte sur les langues vivantes (présenté au CA du 22.02.2005 et approuvé à l'unanimité)

Au lendemain de la mobilisation lycéenne du 08.02.2005, le Ministre Fillon réitérait devant des millions de téléspectateurs ses propos mensongers selon lesquels la suppression des TPE en terminale allait permettre de dédoubler les groupes de L.V. Or, entre temps, les D.H.G. étaient connues et chacun pouvait constater que les heures ainsi libérées avaient tout simplement disparu et qu'aucune consigne n'était donnée aux chefs d'établissement dans le but d'améliorer l'enseignement en L.V. Lors d'une audience accordée par le rectorat à des délégations d'établissements le 26/01/2005, nous apprenions que les services académiques avaient été sommés de restituer ces heures au ministère.

Le texte du projet de loi d'orientation ne reprend d'ailleurs pas les propos du ministre mais se contente de préciser que *"à l'exception des L.V., les dédoublements actuels seront réexaminés en fonction de leur intérêt pédagogique."* En clair, il ne s'agit donc plus d'améliorer cet enseignement mais d'éviter toute nouvelle dégradation.

Par ailleurs, dans un rapport de l'Inspection générale daté de novembre 2004, suite à un audit effectué dans l'académie de Dijon, le bilan concernant l'enseignement des L.V., en particulier de l'espagnol, est particulièrement accablant. De l'aveu des inspecteurs généraux, *"l'espagnol a vu (...) ses conditions d'enseignement se dégrader au fil des années. En effet, (...) les 5000 élèves gagnés par l'espagnol n'ont entraîné aucune ouverture nouvelle de section, la dernière en date remontant à 1992. La pression de la demande fait exploser les groupes qui le plus souvent dépassent 30 élèves. La réduction des horaires à deux heures au lycée et le non-respect des circulaires sur les dédoublements aggravent encore les difficultés des enseignants et renforcent un sentiment d'abandon."*

Les conditions d'enseignement propres au lycée ont été évoquées de nombreuses fois en C.A. et un texte décrivant les difficultés à la rentrée 2004 a été présenté à celui du 08.12.2004. La situation y était jugée *"critique, voire intolérable dans certaines sections"*, notamment en espagnol et en italien. Nous y rappelions notre revendication prioritaire, à savoir le retour aux 3 heures hebdomadaires dans des groupes ne dépassant pas 25 élèves et demandions au rectorat *"l'attribution de moyens supplémentaires"* et à l'administration du lycée *"de tout mettre en œuvre pour revaloriser et améliorer l'enseignement des L.V. au lycée."* Ce texte avait été approuvé par 23 voix pour et 2 abstentions.

Qu'en est-il à ce jour ? En fait d'amélioration, le pré-projet de répartition des moyens accordés dans le cadre de la DHG fait apparaître une réduction drastique des horaires de L.V. :

- moins 5 heures en allemand
 - moins 6 heures en espagnol
 - moins 7 heures en anglais
 - moins 1,5 heure en italien
- soit un total de moins 19,5 heures.

Une seule remarque : la baisse d'effectif constatée en allemand implique nécessairement un alourdissement d'un nombre équivalent d'élèves en espagnol. La logique voudrait au moins que les 5 heures retirées à l'allemand soient reportées sur l'espagnol, or non seulement il n'en est rien, mais l'espagnol perdrait lui aussi 6 heures, c'est-à-dire deux groupes.

Cette perspective est tout simplement insupportable et elle est en contradiction totale avec les prises de position des précédents CA.

Les professeurs de langue, particulièrement découragés et inquiets, ne sont néanmoins pas prêts à se résigner face à cette situation.

Odile Cinquin

pour le S1 du lycée de Chevigny